

Frank Thélot Commissaire-priseur judiciaire

Hôtel des ventes 17 Bd du Chail 85200 Fontenay le Comte

Tel 02.51.69.04.10 - Fax 02.51.69.84.44

Notre site www.thelot.fr

JEUDI 3 Novembre 2011 à 15h VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUITE SAISIE LIQUIDATION ECI BATI-17

17 ZI du port à Marans (fléchage)

Exposition ¼ heure avant la vente Enlèvement en fin de vente

DONT

- | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Un échafaudage | produits, 10 sacs enduits PRB | 22 une scie circulaire DEXTER |
| 2 tréteaux réglables | TEDEF 25kg, coude inox 40cm, | 23 une ponceuse orbitale WILDER |
| 3 cabrouet | l'ensemble sous réserve d'être | 24 un rabot électrique PRACTYL |
| 4 2 jeux de pieds complets alu | présent à la vente | 25 un niveau 1,50m |
| 5 4 étais | | 26 une caisse à outils, taloche, 4 |
| 6 4 serre-joints | | brosses, grilles, équerre |
| 7 une roue de secours et volige de | | 27 lot comprenant : un arrosoir, un |
| coffrage | | coffret à embouts, un arrache |
| 8 Un KARCHER, un nettoyeur | | clou, une pince à rivets, un |
| COND KL 1400, un poêle à | | maillet, un burin, des ciseaux |
| alcool, une masse | | bois, râpe, niveau, hérisson, |
| 9 8 boîtes recharge HILTI pour | 12 une échelle deux brins alu | équerres, brosses, cutter, deux |
| visseuse plaquiste de 1000 pour | 13 3 étais d'1,70m | caisses avec visserie, pointes et |
| chaque boîte | 14 une brouette verte | truelles |
| 10 un bras d'échelle 2,20m alu | 15 aspirateur KARCHER A2003 | 28 Véhicule IVECO 35C-13, |
| 11 Divers produits dont : le contenu | 16 une perceuse HILTI TES | immatriculé 6017 YK 85, |
| d'un caisson en 10 bidons | 17 Une gamate, scie, niveaux, | rehaussé, à roues jumelles, |
| hydrofuges (25l), un tuyau | pistolet à silicone, fer à souder, | indiquant plus de 241.000 kms, |
| double peau 250x180, des | chevilletes, arrache-clous | avec attache remorque, à la |
| panneaux isolants, deux plaques | 18 une visseuse HS, une pince à | carte grise au nom de la SARL |
| en plâtre, bidons entamés, un | sertir | ECI BATI 17, du 02/12/2002, |
| réduction inox 140x120, sacs | 19 une cantine bleue, des clés à œil | type 35J13B33A33, ctte, |
| enduits Weber 30kg enduit | 20 une tronçonneuse électrique | fourgon, GO, 9CV, S:11,97m2, |
| monocouche, chutes de tuyaux | 1600W PRO GARDEN | PV 2,25T, PTA 3,50T |
| émaillés dont un 180 avec | 21 une mallette à scie sabre BLACK | |
| rosace, adaptateur femelle 1800 | ET DECKER SCORPION KS890E | |
| émaillé, 2m de tuyau émaillé de | 400 W | |
| cuisine, 1m tuyau inox, divers | | |

Extrait des conditions générales de vente

- La vente est publique et à lieu aux enchères. La vente se fait expressément au comptant. L'adjudicataire est le plus offrant et dernier enchérisseur. La vente se fait sans aucune garantie. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les états, dimensions et les estimations sont communiqués à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et ré-entoilages sont considérées comme des mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les véhicules sont vendus dans l'état sans contrôle technique, à charge pour l'acheteur de faire les réparations nécessaires afin d'être en règle avec la législation en vigueur.
- Il est imposé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots immédiatement en fin de vente ; L'adjudicataire est responsable de son lot dès l'adjudication prononcée et aucune réclamation ne sera acceptée en cas de disparition de tout ou partie d'un lot après l'adjudication.
- Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire priseur, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.
- La vente sera faite au comptant, frais de vente en sus des enchères 17.94%(pas de TVA récupérable dans les enchères) en sus des enchères POUR LES VENTES VOLONTAIRES ou 14.352% TTC avec TVA récupérable dans les enchères pour les ventes judiciaires. Paiement :

Chèques avec deux pièces d'identité ou cheque certifié ou cheque avec lettre accréditive de banque pour l'achat de plus de 2500 €, espèces max 3000 €.

5. En cas de vente par un vendeur assujéti à la marge, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la T.V.A.

6. Le commissaire-priseur peut exécuter tout ordre d'achat sans frais supplémentaire mais la responsabilité des lots ainsi adjudgés reste à l'adjudicataire sans aucun recours contre le Commissaire-priseur. L'ordre du catalogue sera suivi dans la mesure du possible, le commissaire-priseur se réservant le droit de le modifier sans qu'aucune réclamation ne soit recevable. Si un acquéreur souhaite enchérir par téléphone, il convient d'en faire la demande par écrit accompagnée d'un relevé d'identité.

7. En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque. En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement.

Les clients non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire par téléx ou SWIFT. A défaut de paiement par chèque ou en espèces, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

8. Aucun bordereau n'est délivré sur les ventes sur place. Ces derniers sont disponibles au secrétariat de l'Hôtel des Ventes le lendemain de la vente. Ils peuvent être envoyés uniquement par FAX ou Mail (pré-inscrits à l'arrière du chèque lors de la vente)

